



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC CALENDRIER DES ASSEMBLÉES ORDINAIRES 2023

Conformément aux dispositions de l'art. 320 et 468.28 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 148.0.1 et 597 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par les présentes qu'à l'assemblée ordinaire du 13 octobre 2022, le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu a adopté la résolution numéro CA-2022-10-109 qui établit comme suit le calendrier relativement à la tenue des assemblées ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2023 :

2023		
JOUR	DATE	MOIS
Jeudi	19	JANVIER
Jeudi	16	FÉVRIER
Jeudi	16	MARS
Jeudi	13	AVRIL
Jeudi	11	MAI
Jeudi	8	JUIN
Jeudi	13	JUILLET
Jeudi	17	AOÛT
Jeudi	14	SEPTEMBRE
Jeudi	12	OCTOBRE
Jeudi	9	NOVEMBRE
Jeudi	14	DÉCEMBRE

Toutes les réunions ci-haut mentionnées auront lieu à la salle de conférence, bureau de prévention de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu, située au 480, boul. Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire, province de Québec, à 16h30.

Beloeil, le 14 octobre 2022

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Codirectrice générale, secrétaire-trésorière